



Calcul de pension alimentaire

Par **CHARLES BERLING**, le **25/08/2010** à **15:57**

Bonjour,

j'aimerais savoir comment se déroule la dissolution d'un compte commun, ainsi que comment est calculée la pension alimentaire? s'il vous plait...

Par **mimi493**, le **25/08/2010** à **17:44**

On prend l'argent sur le compte, on le divise par deux. C'est tout.

S'il y a communauté, on fait ça aussi sur les comptes non joints, au nom de chaque conjoint.

La pension alimentaire s'évalue (elle ne se calcule pas) selon les besoins de l'enfant, les moyens de chaque parent